

ABONNEMENT.

Saumur : Un an, 30 fr. Six mois, 16. Trois mois, 8. Poste : Un an, 35 fr. Six mois, 18. Trois mois, 10.

On s'abonne :

A SAUMUR, Chez tous les Libraires; A PARIS, Chez MM. RICHARD et C^o, Passage des Princes.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne, 20 c. Réclamés, 30. Faits divers, 75.

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées sans restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

On s'abonne :

A SAUMUR, Chez tous les Libraires; A PARIS, Chez MM. HAVAS-LAFFITE et Co, Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

9 Janvier 1875.

Bulletin politique.

Le ministère est renversé.

Cela s'est fait le 6, entre cinq et six heures du soir, par un simple refus de priorité, sans longs débats et sans résistance. Le cabinet est tombé tout seul au lendemain du jour où il trônait en grand gala à l'ouverture du nouvel Opéra. Il avait invité le lord-maire de Londres à cette cérémonie; dans les mêmes vingt-quatre heures, le lord-maire a pu contempler la gloire de nos ministres à l'Opéra et leur chute à Versailles. Les lampions ont pu servir à fêter les deux événements.

C'était prévu, du reste. Tous ceux qui ont suivi les conférences de l'Élysée savaient bien que les deux centres s'étaient quittés plus ennemis que jamais, que le gouvernement allait jouer une partie dangereuse où chaque groupe essayait de duper son voisin, et où lui seul allait perdre. Les ministres seuls n'y ont rien vu, paraît-il, car ils sont allés gaiement au-devant du péril, et ils se donnaient la veille une petite fête comme pour célébrer un prochain triomphe. Le sort a parfois de singulières ironies!

Non! ce cabinet intelligent n'a rien vu, rien compris à la situation actuelle. Le Message du maréchal lu par M. Grivart en est la preuve. Si les ministres avaient eu le moindre sentiment des dispositions de la Chambre, s'ils avaient vu clair dans les conférences de l'Élysée et dans l'attitude des chefs du centre gauche, ils n'auraient pas conseillé un pareil Message, ils n'auraient certes pas engagé personnellement le maréchal dans une politique que la Chambre a condamnée à une énorme majorité. Après le langage qu'on a fait tenir au chef de l'État, il semble que le ministère ait voulu faire remonter jus-

qu'au maréchal le désaveu que la Chambre lui infligeait.

La manœuvre était difficile, convenons-en, pour concilier les exigences du centre droit avec les exigences du centre gauche et pour calmer leurs méfiances réciproques.

Le centre droit voulait donner la priorité à la loi du Sénat, espérant qu'une fois la seconde Chambre votée, il pourrait duper le centre gauche et repousser la transmission des pouvoirs qui organise la République de M. Casimir Périer.

Le centre gauche, qui soupçonnait le piège et qui voyait bien qu'on voulait se servir de lui pour faire voter le Sénat, saut à le lâcher ensuite, — le centre gauche voulait commencer par organiser la République, se réservant de lui donner ensuite pour rouage la seconde Chambre.

Entre ces deux opinions, qui sont inconciliables, parce que derrière elles se cachent des intérêts personnels, le ministère a fort imprudemment engagé le maréchal lui-même en lui faisant prendre parti pour la politique du centre droit. La lecture du Message n'était pas achevée qu'il était facile de prévoir l'issue du débat. La bataille était perdue pour le gouvernement.

Chronique générale.

Nous lisons dans le Siècle, à propos du Message :

« C'est à la résolution prise par le centre gauche qu'est dû le retard apporté dans la lecture du Message présidentiel. Le refus du centre gauche de voter la priorité pour la loi du Sénat a nécessité plusieurs changements dans la rédaction de ce document. Quelques secondes avant la lecture, il subsistait encore des retouches. C'est ce qui explique que, contrairement à un usage constant, il n'a pas été publié dans les journaux de jeudi soir ni affiché à Paris. »

La presse officieuse attribue le revirement qui s'est fait dans le centre gauche à l'in-

fluence exclusive de M. Thiers, qui assistait à la séance et dirigeait sa petite armée. Sa voix a cependant trouvé quelques rebelles parmi lesquels on cite MM. Waddington, Bérenger, Cézanne et Alfred André.

On a prêté au maréchal des intentions diverses. Ceux-ci disent qu'il n'est pas éloigné de se rapprocher de la gauche en chargeant M. Dufaure de reconstituer le cabinet; ceux-là le considèrent comme décidé à tenter la dissolution en confiant le soin des élections à un ministère à deux têtes : Fourtou—de Broglie. Enfin, d'autres, et ce ne sont pas les moins clercs, estiment qu'il essaiera de reconstituer une majorité conservatrice en prenant ses conseillers à droite et au centre.

C'est, à notre avis, la seule solution pratique, la seule capable de conjurer les dangers qui nous menacent.

On assure que M. le baron de Barante s'étant rencontré, au Cercle de l'Union, avec plusieurs de ses collègues de l'Assemblée appartenant au parti légitimiste, une discussion assez vive se serait engagée entre eux.

M. de Barante aurait vivement reproché aux amis du comte de Chambord d'avoir perdu la monarchie en France; il aurait ajouté qu'en restant, lui personnellement, profondément attaché à la monarchie constitutionnelle, il ne croyait pas à l'avenir du gouvernement auquel l'attachaient ses souvenirs et ses préférences; que cet avenir appartenait certainement à la République, et que, si la proclamation de la République était demandée à l'Assemblée, il était persuadé que quarante membres au moins du centre droit s'abstiendraient, si encore ils ne votaient en faveur de la proposition.

Le Times a consacré un leader au nouvel Opéra de Paris, et voici en quels termes il conclut :

« Le nouvel Opéra n'est rien autre chose qu'une relique de l'Empire, et son inauguration est une résurrection des splendeurs impériales. Ses fondements furent posés sous ces mêmes auspices qui, n'importe à quel prix pécuniaire ou moral, rendaient Paris centre de tous les plaisirs. Il est la dernière expression d'une phase heureuse, durant laquelle tous les attraits de la civilisation moderne, sans une seule de ses forces intérieures, se concentrèrent dans la capitale de la France.

« Ce que des observateurs de sang-froid ne peuvent pas s'empêcher de remarquer dans la cérémonie de mardi, c'est que, en dépit de tant de leçons, la France est encore accessible à la tentation, et que le génie du second Empire n'est pas encore mort.

« Nous rendons justice au talent, à la grâce et au génie des Français; mais il est impossible de réprimer un certain sentiment de regret et de tristesse, à la pensée que la sensation la plus universelle et la plus profonde qu'on ait ressentie à Paris, depuis Sedan, provient de l'ouverture du nouvel Opéra. »

Ces réflexions pourront paraître sévères. Elles ne sont que justes et devraient bien faire réfléchir ceux que n'ont pu corriger nos malheurs.

Le rapport du ministre des finances expose que les charges résultant de la guerre de 1870 ayant atteint 9 milliards 886 millions ont nécessité une augmentation de dépenses budgétaires de 775 millions.

Les ressources budgétaires ayant atteint seulement 749 millions, il faut donc accroître les ressources pour combler la différence. Le même rapport constate que le déficit réel sur le budget se monte à 166 millions pour 1872, à 209 millions pour 1873, à 52 millions pour 1874 et à 64 millions pour 1875. Il y aura 2 milliards 616 millions de dépenses pour 1876, et seulement 2 milliards 528

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LE NOUVEL OPÉRA.

L'inauguration de l'Opéra est encore, après la crise politique, le sujet le plus palpitant; nous pouvons donc en parler de nouveau et entretenir nos lecteurs du monument en lui-même.

La huitième merveille du monde! disait quelqu'un en ricanant. — Hé! hé! qui sait? La postérité sera peut-être moins injuste que le temps présent à l'égard de M. Garnier, qui est seul en cause. Lorsque la façade du nouvel Opéra fut découverte, que ne fit-on pas pour jeter le ridicule sur un ouvrage aussi merveilleux? Monument de carton-pâte, criaient les uns; vol-au-vent gigantesque, ajoutaient les autres, — ceux qui probablement avaient comparé le Panthéon à une brioche. L'architecte ne répondit à personne et se replongea dans son travail; ainsi faisaient les grands artistes de l'Italie pour confondre leurs détracteurs. Là-dessus, les

pluies de l'hiver ont assemblé les diverses couleurs des marbres, ont harmonisé les teintes de la pierre, ont donné aux statues une apparence de vétusté; et les yeux se sont peu à peu habitués aux nuances disparates qui les choquaient; les esprits se sont convertis à l'indulgence. Chose bizarre! les gens qui blâmaient l'audace multicolore de M. Garnier se pâmaient devant la cathédrale de Florence, par exemple, uniquement zébrée de blanc et de noir. Il me semble pourtant que, s'il est permis de déployer quelque fantaisie, c'est dans la construction d'un théâtre plutôt que dans la bâtisse d'une église. Mais voilà! l'architecte de la cathédrale de Florence était mort depuis longtemps; celui de l'Opéra de Paris avait le mauvais goût de vivre. On n'est pas parfait!

Nous ne décrivons pas, si vous le voulez bien, l'aspect extérieur de l'édifice; la vue n'en coûte rien et chacun peut se donner le plaisir de contempler ces nobles murailles, entourées d'un cordon d'esclaves porte-flambeaux auxquelles on souhaiterait un peu de linge. Entrons par la porte principale et admirons tout d'abord ces vastes dégagements, ces larges vestibules, pavés en mosaïques, aboutissant à l'escalier d'honneur. On croirait pénétrer dans un palais des Mille et une Nuits, tant l'illumination est brillante, tant

l'œil est ébloui par la profusion des richesses. L'escalier se compose d'une vingtaine de marches, faisant face à une porte qui mériterait à elle seule une description spéciale. Deux cariatides y soutiennent un fronton en marbre de Suède; d'une part, la Tragédie, de l'autre, la Musique. Les armes de la ville de Paris sont encadrées par deux amours en marbre de Carrare; et ici, il faudrait une mémoire que je n'ai pas pour rappeler fidèlement les matières employées, onyx d'Algérie, marbre jaune de Sienna, marbre rouge de Caunes, vert violet d'Italie, bronze, que sais-je encore? Sept balcons aux balustres en granit d'Écosse plongent de plain pied sur le bas de l'escalier. Les appuis en brocatelle du Jura font ressortir les plaques de jaspe du Mont-Blanc. Deux groupes candélabres de M. Carrier-Belleuse éclairent le visiteur jusqu'au second étage, qui est le point d'où l'on embrasse le mieux l'ensemble de la construction.

Ici, neuf autres balcons se penchent sur le vide; autre débauche de brocatelle, de sarrancolin des Pyrénées, de spath-fluor. Nous nous dirigeons vers le foyer, éclairé par dix lustres pesant chacun sept cents kilogrammes et projetant environ un millier de becs de gaz. La voûte peinte par M. Paul Baudry rappelle vaguement les fresques des maîtres vénitiens. Vingt colonnes accouplées

flanquent les dix baies de l'immense pièce, et sur chaque colonne se dresse une statue: l'Imagination, l'Espérance, la Tradition, la Fantaisie, la Prudence, la Méditation, la Philosophie, la Modestie, l'Indépendance. Deux cheminées sont placées aux extrémités de l'appartement. En été, la foule pourra prendre le frais sous la loggia extérieure, d'une belle ordonnance architecturale et d'un type réellement majestueux. D'autre part, les privilégiés se rendront au foyer de la danse, orné des peintures de M. Boulanger, inférieures, selon nous, aux quatre panneaux décoratifs de M. Pils, et même aux petits plafonds de M. Georges Clairin dans les salons, à droite et à gauche du grand foyer. Pour les occasions exceptionnelles, le foyer de la danse, qui se trouve immédiatement derrière la scène, servira à prolonger la perspective. Cette opération n'a jamais été pratiquée en France; mais elle est en usage au théâtre San Carlo à Naples, qui donne sur la mer. Au cinquième acte de l'Africaine, on ôte la toile de fond et le spectateur se trouve en présence de vrais flots sillonnés par de vraies barques. Quel dommage que l'Opéra ne soit pas voisin de la Méditerranée!

Maintenant, quittons le séjour des balladines où ces dames peuvent contempler en effigie les personnes qui ont sauté avant

millions de recettes, ce qui produit un déficit de 88 millions.

Le rapport indique une amélioration dans l'exercice des impôts existants. On espère une augmentation de recettes de 93 millions répartis sur les contributions indirectes, l'enregistrement, les douanes et les contributions directes.

ALPHONSE XII A MARSEILLE.

Marseille, 7 janvier.

Les forts ont salué l'escadre espagnole. Le prince des Asturies, à son arrivée, est monté dans la voiture de M. Vidal, négociant espagnol. Il était accompagné par le général Espivent, le consul, le préfet et par une escorte de cavalerie. Sa suite se composait de quarante voitures. On remarquait les officiers de l'escadre espagnole. Foule empressée. Le roi saluait en souriant. Les autorités et les notables de la colonie espagnole ont été invités par lui à déjeuner. S. M. s'embarquera à 3 heures. Le temps est magnifique.

LE MESSAGE ET LA CRISE.

La presse analyse le Message et discute les conséquences du vote du 6. Nous nous bornerons donc à citer le résumé de l'opinion des principaux journaux sur le Message de la crise ministérielle.

Journal des Débats.

On a généralement été d'accord pour reconnaître que le Message est bien écrit, avec finesse et non sans style. On s'est plu aussi à y trouver généralement la trace des inspirations du parfait honnête homme aux mains duquel la France a confié une part de ses destinées. Mais à côté, au-dessous de ces inspirations, il y a un autre courant moins heureux et l'indice de préoccupations, de suggestions évidemment étrangères et fustigées. Tout d'abord, le Message, non content de réclamer les lois constitutionnelles, accorde la priorité à la loi sur la seconde Chambre. Était-il bien nécessaire que le gouvernement descendît à ces détails, au point de s'y compromettre très-inopportunistement? Sur la question de la transmission des pouvoirs, il faut savoir gré au Président de la République de s'être prononcé, bien qu'avec indécision, en faveur du septennat impersonnel. Mais où était donc l'utilité de demander qu'à l'échéance du 20 novembre 1880 tout fût de nouveau remis en question et livré à l'inconnu? Que le maréchal de Mac-Mahon ne se préoccupe que du septennat, on le comprend; mais qu'il exhorte l'Assemblée à faire comme lui et à ne pas porter plus loin ses regards, c'est ce qu'on s'explique plus malaisément. Disons tout de suite qu'une partie de la majorité n'a pas même su gré au maréchal de Mac-Mahon d'avoir pris pour elle ce souci; l'issue du débat l'a bien prouvé.

République française.

Une seule politique est indiquée aujourd'hui au Président de la République par le

vote de la Chambre et par les circonstances. Il aura remarqué, sans doute, le soin que tous les républicains entendus dans la séance, M. Laboulaye et M. Simon comme M. Dufaure, ont mis à ne point compromettre sa personne et son autorité dans la discussion imprudemment engagée par le cabinet des doublures de M. de Broglie. C'est qu'en effet, malgré bien des déceptions, tout le monde veut espérer que M. le Président de la République est capable de vaincre des préjugés et des préventions, de sacrifier des préférences à l'intérêt supérieur de la patrie.

Il est évident, pour tous ceux que la passion n'aveugle point, que notre faiblesse, nos périls, nos crises parlementaires, ministérielles et constitutionnelles n'ont point d'autres causes que le désaccord du gouvernement et de la majorité du pays. Faire cesser ce désaccord, se confier au pays, devenir populaire, conquérir la confiance du peuple, s'appuyer sur lui, au lieu de vivre d'expédients, au jour le jour, au lieu de vivre en l'air, sans savoir même de quel titre on se nomme, ce serait le salut.

Le Constitutionnel.

Le Constitutionnel déclare que le Message l'a « surpris. » Il s'associe aux protestations que M. Laboulaye a fait entendre.

M. Laboulaye, dit-il, a eu raison de se plaindre que l'on mit en avant le maréchal avec une sorte d'abus et d'excès. Sans qu'il nous plaise de faire du maréchal une manière de souverain asiatique, nous serions fort partisans d'une administration discrète et austère qui ne le ferait intervenir qu'à propos dans nos tristes et monotones polémiques.

La France.

La France accentue la remarque du Constitutionnel.

« Au milieu de tout ce que la séance d'aujourd'hui a remis en cause, il y a un point qu'elle a nettement placé en dehors du débat, c'est le pouvoir présidentiel.

Dans un très-remarquable discours, M. Laboulaye s'est exprimé à cet égard en des termes qui témoignent à la fois de son patriotisme et de sa clairvoyance. Ce n'est point le Président qui doit couvrir ses ministres; ce sont les ministres qui doivent couvrir le Président. Seul, le Président est investi du pouvoir pour une durée déterminée; les ministres demeurent subordonnés à un vote.

L'affirmation et l'application de cette doctrine ont leur importance, au point de vue de la sécurité du lendemain; mais elles ne sauraient nous dédommager de toutes les faiblesses, de toutes les confusions, de toutes les inconséquences dont nous sommes témoins. Le Message d'aujourd'hui laisse entrevoir telles éventualités où le pouvoir présidentiel ne serait plus lui-même une garantie suffisante contre la garantie de la crise. »

Le Siècle.

Ce que nous regrettons, ce qui même, à dire toute notre pensée, ne nous paraît pas absolument correct au point de vue parlementaire, c'est que le ministère ait, dans

une pareille situation, cru pouvoir faire intervenir dans le débat, par un message, l'autorité, respectée de tous, du Président de la République. Que le Président de la République intervienne dans les discussions de l'Assemblée lorsque ces discussions sont telles que l'intérêt même du pays y soit manifestement en jeu, c'est ce que nous comprenons, ce que nous approuvons; mais c'est précisément parce que nous voulons que la parole du Président soit toujours haute et écoutée que nous devons être sévères pour un cabinet qui, dans le but de se couvrir et pour obtenir un ordre du jour à son gré, jette dans le débat un message du Président de la République.

L'Événement.

L'Événement indique la politique à suivre :

« Reconnaître purement et simplement la République de fait;

« Ratifier les pouvoirs présidentiels dont M. le maréchal de Mac-Mahon est investi jusqu'en 1880;

« Consolider le régime existant en entourant d'institutions qui lui communiquent toute la force, toute l'autorité indispensable pour traiter et réprimer comme factieuses les entreprises du royalisme et du bonapartisme. »

L'Opinion nationale.

Où était le but et quelle était la manœuvre? Le gouvernement voulait-il, avant de se résigner à une décision définitive, avant d'accepter la République ou la dissolution, voulait-il démontrer par expérience que rien n'était possible en dehors de ces deux éventualités? On ne comprenait pas, on ne devinait pas.

Le Paris-Journal.

Le Paris-Journal a compris, puisqu'il trouve le Message excellent, et qu'il déclare qu'il « eût été difficile de mieux faire. »

« Que faut-il faire? dit-il.

« Revenir à la majorité du 24 mai. »

Et en conclusion :

« La journée qui vient de finir est bonne. Elle a dû dissiper les dernières équivoques. Le maréchal en sort plus fort, s'il en sort définitivement éclairé sur les hommes et sur les choses. »

Le Paris-Journal a ses raisons pour afficher cette satisfaction, dont la note détonne dans le chœur des journaux que nous venons de citer.

Etranger.

ITALIE.

Le 6 janvier, en présentant au Saint-Père une députation de la jeunesse catholique italienne le comte Acquaderni a lu une belle adresse à laquelle le Saint-Père a répondu par un important discours.

Le Pape a rappelé l'histoire de l'Eglise, dont les persécutions n'ont servi qu'à faire éclater le triomphe. Il a parlé des maux présents, et surtout de ce qui se prépare au Mexique et ailleurs contre la religion.

Il a déploré la condition faite aux jeunes clercs par les lois de conscription, et il a terminé en disant qu'il était nécessaire de prier pour la vraie liberté de l'enseignement.

Voici, à ce sujet, une dépêche de l'Agence Havas, en date de Rome, 6 janvier :

« Le Pape a reçu aujourd'hui une nombreuse députation italienne qui lui a apporté une offrande de 100,000 fr.

« Le commandeur Acquaderni, de Bologne, a lu une adresse dans laquelle il a réfuté l'accusation que les catholiques soient les ennemis de leur pays, disant que le catholicisme inspire au contraire le véritable amour de la patrie.

« Le Pape a exhorté l'assistance à prier, afin que la liberté soit rendue à l'Eglise en ce qui concerne les questions du mariage, de l'enseignement et des ordres sacrés. Il a rappelé aussi les triomphes remportés par l'Eglise dans les siècles passés. Il a ajouté qu'elle triomphera encore malgré les difficultés de l'heure présente. »

Le brigandage, en Italie, prend de telles proportions que les autorités militaires se trouvent aujourd'hui dans l'impossibilité d'en réprimer les excès. Le brigandage italien ne s'exerce plus comme autrefois au sein des montagnes et dans les ravins profonds, où on arrêtait les voyageurs pour vider leur bourse et les détrousser. Il a quitté ses repaires pour des résidences plus en rapport avec la civilisation; il a abandonné pistolets, escopettes et poignards pour recourir à des moyens plus conformes à la science moderne.

A Foligno, par exemple, que traverse le chemin de fer de Rome à Ancône, les bandits stationnent le soir dans la gare pour choisir leur victime.

Lorsque leur choix est fait et qu'ils se sont assurés de l'endroit où elle se rend, ils prennent un billet pour une station peu éloignée. Ils s'arrangent de manière à se trouver dans le compartiment avec la personne qu'ils veulent dépouiller, et, une fois en route, gardent un religieux silence pour permettre au voyageur de s'endormir.

Puis, lorsqu'il s'est assoupi, ils allument un cigare préparé pour la circonstance, et envoient la fumée de telle façon que le dormeur l'absorbe et se trouve comme chloroformé. Ceci fait, on le dévalise, et l'opération achevée, nos bandits quittent le train à la prochaine station.

Rarement les brigands italiens tombent entre les mains des gendarmes!

AMÉRIQUE.

La situation, en Louisiane et en particulier à la Nouvelle-Orléans, n'avait pas cessé d'inspirer d'assez vives inquiétudes depuis les troubles et les agitations que nous avons eu à signaler depuis quelques mois.

Dirigé par le gouverneur Kellogg et soutenu par le président Grant, le parti républicain ou radical a usé de tous ses moyens pour rester maître du pouvoir. Les derniers journaux américains, portant la date du 27

elles : la Camargo, la Guimard, M^{me} Gardel, Clotilde, Bigottini, Julia, Tagliani, Fanny Elssler, Carlotta Grisi, Cerrito, Rosati, et les médaillons où sont inscrits les noms de Noverre, de Gardel, de Mazilier et de Saint-Léon. Nous profitons d'un entr'acte pour escalader dix-sept étages, soit trois cent soixante-cinq marches; ouf!... Nous voilà dans le royaume des pompiers; voici des plates-formes en granit, des rues en zinc et en fonte. Deux réservoirs d'eau placés sur la limite qui sépare la scène de la salle peuvent inonder en un instant le palais de l'harmonie. Étant donné un accident, nous dit M. de Saint-Arroman dans ses très-intéressants articles de la *Chronique musicale*, le public pourrait sortir de l'Opéra EN TROIS MINUTES, tant les couloirs sont vastes et tant les dispositions contre l'incendie ont été heureusement prises. Espérons que le cas ne se présentera pas de vérifier le fait.

Les appareils de ventilation sont installés dans les combles. Arcs boutants, jointifs, fermes courbes, jambes de force, pans, versants, rampants, câbles de fer, crampons; nous sommes au milieu de tout ce fouillis. Soixante lunettes rondes derrière lesquelles brûle une flamme servent à éclairer le beau plafond de M. Lenepveu, et ressemblent à un collier de pierreries. En descendant vers

la partie du cintre nommée grill, à cause de son plancher formé de frises transversales, nous nous heurtons à tout un assemblage de moulures, de tambours, de poulies, de contre-poids, de cassettes; le désordre le plus complet semble régner parmi ces objets; ce désordre n'est qu'apparent. Chaque fil a une étiquette; chaque corde est numérotée. Dix ponts volants traversent la scène, à une hauteur qui donne le vertige... Notre tête tourne; nous redescendons de l'Olympe parmi les simples mortels.

Quand on a voyagé dans les airs, comme un Elfe ou comme un feu follet du ballet de *Giselle*, c'est avec un certain contentement qu'on regagne sa stalle d'orchestre. La nouvelle salle reproduit presque trait pour trait les ornements de l'ancienne; même agencement, même distribution, même couleur de tentures. Je parle de l'effet général; je sais bien que l'architecte n'a pas copié servilement les détails de l'Opéra de la rue Le Peletier. A-t-il bien fait, au point de vue du coup d'œil? Oui. Et au point de vue de l'acoustique?... Ceci, c'est une autre question.

Sur l'acoustique, les opinions sont très-partagées. M. Garnier pense que « la sonorité d'une salle de spectacle est l'effet du hasard; » il est soutenu dans sa thèse par un très-grand nombre d'autorités compétentes, et j'avais accepté, les yeux fermés, l'en-

seignement qu'on me donnait, lorsque j'ai lu, par hasard, un travail de mon savant confrère M. de Filippi, qui m'a inculqué des doutes que je n'avais point auparavant. L'axiome de M. Garnier est, selon M. de Filippi, une affreuse hérésie, et voici pourquoi. Lorsqu'on veut obtenir un amortissement de sonorité dans un logement quelconque, que fait-on? On remplit ce logement de meubles et de tableaux, on le bourre de rideaux et de tapis, on tend sur les murs des étoffes épaisses. Au contraire, veut-on conserver un local où l'on entendrait trotter une souris, tomber une épingle? Les parois lisses, l'absence de toute saillie, de tout objet encombrant, de toute étoffe ou surface molle sont les premières conditions de la résonance. D'où, conclut M. de Filippi, la condition sine qua non d'une bonne acoustique dans une salle d'Opéra serait de supprimer les vains ornements et d'adopter les simples parois verticales comme dans les théâtres d'Italie, comme à la Scala, à San Carlo, au Pagliano, au Carlo Felice, à la Pergola.

Cette disposition est peu monumentale; très-peu, à notre avis. Ces salles ainsi bâties nous font l'effet de ruches d'abeilles, et les dames qui sont dans les loges ont l'air de mouches qui passent la tête au travers des trous. Cependant, en ne parlant pas de l'a-

coustique, je suis obligé de convenir que mon confrère a raison. Les salles italiennes, dégarnies de tout colifichet, sont plus sonores que les salles françaises; en revanche, leur somptuosité est à la salle du nouvel Opéra ce que la toilette d'une paysanne est aux robes de Worth. Vous me direz qu'on va au spectacle pour y entendre de la musique; je vous répondrai qu'on y va bien un peu aussi pour médire de son prochain, et comment médire de son prochain si on ne le voit pas? (La fin au prochain numéro.)

Théâtre de Saumur.

Troupe du Grand-Théâtre d'Angers, sous la direction de M. EMILE MARCK.

Lundi 11 janvier 1875.

Pour les adieux de M^{me} DERASSE

LA TRAVIATA

Grand opéra en 4 actes, musique de Verdi. M^{me} DERASSE remplira le rôle de Violetta (la Traviata).

Le spectacle commencera par LES FORFAITS DE PIPERMANS Vaudeville en 1 acte. Bureaux à 7 h. 1/2; rideau à 8 h.

décembre, nous montrent les démocrates reprochant amèrement à leurs adversaires d'avoir usé de violence et de fraude dans les récentes élections qui viennent d'avoir lieu pour la législature louisianaise.

Ils prétendaient l'avoir emporté, et même à une assez forte majorité, dans la salle électorale; mais le *Returning Board*, chargé de contrôler les élections n'aspirait, disaient-ils, qu'à former par toutes sortes de moyens détournés, une majorité factice; ils l'accusaient d'avoir, « dans son travail souterrain de fraudes et d'intrigues, » substitué des candidats radicaux à des candidats conservateurs, et le Comité démocrate des Soixante-Dix avait publié un appel au peuple qui se terminait par ce paragraphe peu rassurant:

« Nous faisons cet appel en prévision de la consommation finale d'une grande iniquité sur le point d'être perpétrée, attendu que nous sommes aussi positivement assurés de l'intention des membres du *Returning Board* de frustrer le peuple des fruits de sa victoire politique que si la chose était déjà accomplie. »

Sous cette impression partagée par tous les adhérents du parti conservateur, il s'était manifesté à la Nouvelle-Orléans une agitation des plus vives. Tout le monde était dans l'attente, lorsque la session législative s'ouvrit enfin, ces jours derniers.

Les démocrates se trouvent en majorité dans la nouvelle Chambre, mais cette majorité n'était que de deux ou trois voix. Or, le gouverneur Kellogg fit exclure de l'Assemblée, par la force armée, cinq députés démocrates dont les élections, disait-il, étaient contestées. La majorité, par ce fait, passait des conservateurs aux radicaux.

On s'imagine sans peine l'irritation des démocrates. Ils se retirèrent tous ensemble de la salle des séances, et se réunissant dans une maison particulière, y constituèrent une nouvelle législature.

L'exaspération était si grande dans la ville, que le général Sheridan prit immédiatement des mesures militaires et s'empressa de télégraphier à Washington que le gouvernement civil de la Nouvelle-Orléans était désormais impuissant à maintenir l'ordre.

Telle était la situation et l'état des esprits à la Nouvelle-Orléans, le 6 janvier. Le Congrès américain, immédiatement consulté, a dû se prononcer même sur la question de savoir s'il y avait lieu de soutenir le gouverneur Kellogg et d'intervenir militairement dans la Louisiane.

Chronique Locale et de l'Ouest.

D'après le relevé du mouvement de la population, il y a eu, à Saumur, pendant l'année 1874, 116 mariages, 300 naissances et 330 décès.

Cet excédent de décès sur les naissances a déjà été constaté les années précédentes. A quoi tient cette mortalité, dans un pays si sain et si avantageusement placé? Il y a là matière à examen pour les amis de l'humanité et de notre cité.

Caisse d'Epargne de Saumur.

RÉCAPITULATION	
DES COMPTES DES DÉPOSANTS.	
En 1874, 2,566 versements ont produit.....	388.444 f. 14
Intérêts capitalisés.....	49.867 87
Ensemble.....	438.312 04
Il a été retiré, en 1,431 remboursements.....	358.024 75
Accroissement en 1874..	80.287 26
Solde du dernier arrêté..	1.327.702 04
Solde au 31 décembre 1874	1.407.989 30
Livrets ouverts pendant l'année 1874	454
Livrets soldés d°	192
Accroissement.....	262
Livrets existant au 31 décembre 1873	4.829
Nombre de livrets en circulation ou des comptes courants au 31 décembre 1874.....	5.091

Certifié conforme aux écritures :
Le caissier, H. CHOYER.

PROGRAMME du Concert donné, au profit des pauvres, par la musique municipale de Saumur, mercredi 13 janvier.

- PREMIÈRE PARTIE.
- 1° Grand duo de la *Norma*, de Bellini, arrangé par la musique municipale, par V. M.
 - 2° Duo de violon, de Bériot, exécuté par MM. Meurice et Chevreau.
 - 3° Grand air de la *Reine de Saba*, de Ch. Gounod, chanté par M^{me} Barré-Sabati.
 - 4° Quatuor de G. Onslow.
 - 5° Nocturne de Reuschaël, solo de violoncelle, exécuté par M. Martel, violoncelle solo du théâtre d'Angers.
 - 6° *Dormi pur*, de Scudéri, et *Colombine*, de Massenet, chantés par M^{me} Barré-Sabati.

- DEUXIÈME PARTIE.
- 1° *Fra-Diavolo*, ouverture d'Auber, exécutée par la musique municipale.
 - 2° Concerto de Bériot, pour violon, exécuté par M. Meurice.
 - 3° Overture de *l'Etoile du Nord*, de Meyerbeer, pour piano à 4 mains, exécutée par M^{mes} Maubert et Bersoullé.
 - 4° *Souvenir d'Alsace*, polka, exécutée par la musique municipale.
 - 5° *Coquette*, de Chapin, chantée par M^{me} Barré-Sabati.
 - 6° Fantaisie sur *Faust*, de Gounod, pour violon, exécutée par un amateur.
 - 7° Fantaisie sur des airs russes et écossais, de Franchomme, pour violoncelle, exécutée par M. Martel.

M^{me} Maubert et M^{lle} Bersoullé tiendront le piano pour les accompagnements.

Ouverture des bureaux à 7 heures 1/2; lever du rideau à 8 heures.
Le bureau de location pour ce concert sera ouvert à partir de samedi, chez M^{me} Thuau, rue de la Comédie.

Théâtre de Saumur.

LA TRAVIATA.

Après l'apparition de *Rigoletto* à Venise, en 1851, et de *il Trovatore* à Rome, en 1853, l'illustre maître italien Giuseppe Verdi, en faisant un voyage dans son pays natal, improvisa en quinze jours la *Traviata*, qu'il fit monter en quelques semaines à Venise pour égayer les habitants pendant la saison des gondoles.

Malgré la précipitation apportée à la conception de cette œuvre musicale si importante, la *Traviata* est peut-être, avec *Jérusalem*, *Rigoletto* et le *Trovatore*, ce que Verdi a écrit de meilleur; et cependant, lors de la première représentation de cet opéra en Italie, ce fut une chute complète. Voici pourquoi :

Verdi, qui est un homme audacieux par excellence, voulut faire jouer son œuvre dans le même costume où l'on jouait la *Dame aux camélias*, c'est-à-dire avec l'habit noir et la cravate blanche. Il croyait qu'il n'était pas besoin, pour la grande musique dramatique, de toques de velours ou d'armures; comme il est dit dans la préface d'*Antony*, il croyait qu'un cœur peut battre tout aussi bien sous une redingote que sous un pourpoint.

On comprend que les Vénitiens furent désagréablement surpris en voyant Rodolphe en habit noir et Violetta en costume moderne; mais quand ils aperçurent, au deuxième acte, les invités du bal mis comme eux-mêmes, et quand, au troisième acte, ils virent arriver le docteur en paletot et avec un chapeau à haute forme, ce fut une bien autre affaire, et, en dépit de ses admirables mélodies, la *Traviata* tomba.

Verdi écrivit à cette époque une lettre qu'il adressa à un de ses amis, et qui fut publiée. Il comprit que sa musique n'avait qu'un défaut: le défaut du costume. Il recula l'époque de l'action, changea les fracs noirs en habits du temps de Louis XV, et la *Traviata* fut applaudie avec enthousiasme par toute l'Italie. Le public était désillusionné.

A Paris ce fut autre chose. Le rôle de Violetta fut créé à la salle Ventadour par M^{lle} Piccolomini. C'était une jeune et charmante femme, qui chantait bien, mais sa voix était d'un trop petit volume; aussi l'opéra dut forcément se ressentir de l'accueil peu chaleureux qu'on fit à la cantatrice; mais ce ne fut pas la seule

cause du peu de succès de la *Traviata* aux Italiens.

Tout le monde avait été pleurer à la *Dame aux camélias*, tout le monde avait été applaudir M^{me} Doche, et on ne comprenait guère Violetta parlant une autre langue que celle de M. Alexandre-Dumas fils. L'illusion s'en allait, malgré le velours des costumes, malgré le talent des autres cantatrices qui succédèrent à M^{lle} Piccolomini: l'œuvre de Verdi ne pouvait parvenir à prendre son essor.

Surgit alors M. Carvalho, qui eut l'heureuse idée de faire traduire la *Traviata* en français pour le Théâtre-Lyrique: alors ce fut presque du dédire. Bientôt la partition de Verdi fut sur tous les pianos, les musiques militaires y puisèrent à pleines mains, les virtuoses y cherchèrent leurs thèmes à fantaisies et à variations, et les orgues de Barbarie en écorchèrent les principales mélodies. L'illusion était revenue.

A Saumur, chacun se rappelle la délicieuse soirée que nous procura l'œuvre de Verdi, il y a deux ans à peine, avec M^{me} Lemoine-Cifolelli; on devine ce que sera la représentation de lundi, dans laquelle M^{me} Derasse, qui nous fera ses adieux, remplira le rôle de Violetta.

Dernières Nouvelles.

On écrit de Versailles, le 8 janvier, midi, à l'Agence Havas:

« Le maréchal-président a demandé à M. de Larcy s'il pouvait former un nouveau cabinet. M. de Larcy a répondu négativement.

« La même demande a été adressée à M. Dufaure, dont on ignore encore la réponse. »

Le lord-maire a dîné hier soir à l'ambassade d'Angleterre, aujourd'hui il dînera à la préfecture de la Seine et demain dimanche à l'Elysée.

On n'est pas encore parvenu à former un ministère.

Le bruit que M. Renaud, préfet de police, aurait donné sa démission, s'est d'abord accrédité.

Mais l'élévation de ce fonctionnaire au grade d'officier de la Légion d'Honneur paraît être un démenti donné à ce bruit.

Le centre gauche s'est réuni hier à une heure.

MM. Casimir Périer et Dufaure ont pris la parole et ont protesté contre l'accusation portée contre le centre gauche par la droite, d'avoir, dans la séance de mardi, trahi les engagements qu'ils auraient pris de voter pour la priorité de la discussion de la loi sur le Sénat.

Le centre gauche a résolu de publier cette protestation, qui ne paraît pas s'appuyer sur des preuves convaincantes, ainsi qu'on pourra s'en assurer.

On est d'avis dans l'entourage du maréchal, et on l'y pousse fortement, qu'il serait opportun de sa part de faire entendre à l'Assemblée quelques paroles sévères, sans cependant la menacer. Il se pourrait que ce dessein fût mis à exécution.

On dit que le maréchal tient à ce que le nouveau ministère soit choisi dans la majorité actuelle.

On est très-irrité à la présidence contre les bonapartistes, à cause de leur vote.

On prête à M. de Broglie, s'il était appelé à constituer un ministère, l'intention de former un ministère de minorité pris dans le centre droit et la droite modérée.

Pour les articles non signés: P. GODER.

LIBRAIRIE HACHETTE ET C^{ie},

boulevard Saint-Germain, 79, Paris.

Le Dictionnaire de la langue française, par E. LITTRÉ, de l'Académie française, ouvrage entièrement terminé, est publié en livraisons à 1 fr.
L'ouvrage complet formera 140 livraisons. Il paraît un fascicule le samedi de chaque semaine, depuis le 15 février 1873.
Le 100^e fascicule, SUR à TAL, est en vente.

EMPIRE RUSSE

EMPRUNT 5 0/0

DE LA COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER

D'OURALSK A SAMARA

Concession par décret de S. M. l'Empereur, en date du 21/3 décembre 1873.

CHEMIN CONSTRUIT POUR LA TRACTION A LA VAPEUR OU LA TRACTION DE CHEVAUX

CAPITAL SOCIAL ENTIEREMENT LIBERE
9,680,400 francs

Emission approuvée par le Ministre des finances de Russie.

Autorisée par l'Administration française, suivant lettre de S. Exc. M. le Ministre des Finances en date du 31 décembre et en conformité du décret du 22/26 mai 1858.

De 38,720 Obligations DE 500 FRANCS

PORTANT INTERET ANNUEL DE 25 FRANCS

Payables par semestre, les 1/13 février et 1/13 août de chaque année, remboursables au pair en 30 ans, par tirages annuels, à partir de l'ouverture de la ligne.

PRIX D'EMISSION: 400 FRANCS

(Jouissance 1/13 février 1875)

PAYABLES COMME SUIT:

25 francs en souscrivant;
75 — à la répartition;
100 — du 20 au 28 février 1875;
100 — du 20 au 30 avril 1875;
100 — du 20 au 30 juin 1875.

Les titres définitifs seront revêtus de la signature d'un délégué du gouvernement.

A partir du jour de la répartition, les souscripteurs auront la faculté d'anticiper les versements sous bonification de 5 0/0 d'intérêts. En tenant compte des jouissances et de la bonification d'intérêts accordées aux souscripteurs qui libéreront leurs Obligations par anticipation, l'Obligation du chemin de fer d'Oursk à Samara ressort, net, à 395 fr. 50. Ce prix, non compris la prime de remboursement de cent francs par obligation, représente un placement de 6,32 0/0.

GARANTIES

La longueur de la ligne concédée est de 261 kilomètres. La ligne entière devra être livrée à l'exploitation dans un délai de trois ans.

Le capital-actions est de fr. 9,680,400 libéré entièrement et versé en conformité du décret de concession, à la Banque d'Etat de Saint-Petersbourg.

Le capital-obligations est de... 19,360,400

Total (roubles argent 7,260,200)
fr..... 29,040,800

L'intégralité de la somme réalisée par la Compagnie par l'émission de ces Obligations sera versée par la Banque Nationale de Crédit à la Banque d'Etat de Russie, pour compte de la Compagnie, à la disposition du Ministère des Finances.

Aucune somme ne peut être touchée que lorsque le ministre des voies et communications a certifié préalablement que les travaux et fournitures ont été bien exécutés. Les sommes nécessaires pour le service financier pendant la durée des constructions ont été comprises dans le devis des dépenses.

Conformément au paragraphe 20 du décret de concession, les titres de la Compagnie seront admis comme cautionnement dans les caisses de l'Etat après ouverture de l'exploitation au prix fixé par le Ministre des Finances.

La Compagnie demandera l'admission de ses titres à la cote officielle de la Bourse de Paris.

Le paiement des coupons et le remboursement des obligations sorties s'effectueront à SAINT-PETERSBOURG, à la Banque de commerce Volga-Kama, et au siège de la Compagnie; et à PARIS, à la Banque nationale de Crédit.

LA SOUSCRIPTION SERA OUVERTE

Du 7 au 12 janvier prochain

EN RUSSIE, à SAINT-PETERSBOURG, à la Banque de commerce Volga-Kama et dans ses succursales;

A PARIS, à la Banque nationale de Crédit, 2 et 4, rue de la Chaussée-d'Antin.

On peut souscrire en envoyant les fonds par correspondance ou en versant dans les succursales de la Banque de France, au crédit de la Banque nationale de Crédit.

Si les demandes dépassent le nombre des titres, la répartition se fera proportionnellement.
Le président du Conseil,
DMITRY KANCHINE.
L'Administrateur délégué,
ALEXANDRE EUROPEUS.

